



RENTREE SCOLAIRE 2018 – 2019

Tallard, le 1^{er} septembre 2018

N/Réf. :

Chers parents,

La rentrée scolaire est un rendez-vous important, pour les enfants, leurs parents et l'ensemble de la communauté éducative. La réussite de nos enfants et à leur épanouissement, reste une priorité de notre équipe municipale.

Cette nouvelle rentrée scolaire témoignera une nouvelle fois du dynamisme démographique de notre commune et de notre territoire, avec l'ouverture d'une onzième classe.

Nous accueillerons également sur le groupe scolaire Saint Exupéry, dans le cadre d'un Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) ; un(e) psychologue, ainsi qu'un « maître E », qui renforceront encore l'accompagnement de nos enfants dans leur réussite scolaire, notamment ceux parmi eux qui connaissent des difficultés.

Avec notamment un investissement financier de près de 40 000 euros, la commune s'est fortement engagée dans l'accueil de ce RASED. Des locaux modulaires permettront d'accueillir ces personnels, les enfants et /ou leurs parents, dans les meilleures conditions ; ces locaux seront entièrement meublés et équipés de l'ensemble des mobiliers, des supports informatiques et pédagogiques nécessaires à un accompagnement de qualité.

Concernant les transports scolaires, à compter du 3 septembre 2018, ces derniers sont exclusivement organisés et assurés par la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance.

A compter de cette date, l'ensemble des transports publics, dont les lignes de transports scolaires, sont gratuites sur notre commune et sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

Ainsi, le service de transport scolaire assuré jusqu'alors par la commune, sera désormais assuré par la communauté d'agglomération. La commune continuera néanmoins d'affecter un agent communal dans le bus du transporteur, afin de garantir un accompagnement et une prise en charge de qualité, des enfants.

Pour tout renseignement relatif notamment aux modalités d'organisation et de gestion du service de transport scolaire, il convient de se rapprocher des services de la communauté d'Agglomération de Gap-Tallard-Durance – service des Transports – (Tél : 04.92.53.18.19).

Enfin, la commune poursuivra l'organisation et la gestion de l'ensemble des services et activités périscolaires, en direction des enfants et de leur famille.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement de ces différentes activités (cantine, garderie et aide aux devoirs) vous seront rappelées et/ou précisées dans le cadre d'une note d'information qui sera diffusée très prochainement dans les cahiers de correspondances des élèves.

Ces renseignements sont d'ores et déjà disponibles sur le site internet de la collectivité : www.ville-tallard.fr

L'équipe municipale et moi-même restons plus que jamais mobilisés aux côtés de l'équipe enseignante, et des personnels municipaux, pour accompagner l'épanouissement et la réussite de nos enfants.

Je vous souhaite à toutes et tous, parents, enseignants et personnel municipal, une bonne rentrée 2018.

Bien cordialement

Le maire,



Jean-Michel ARNAUD